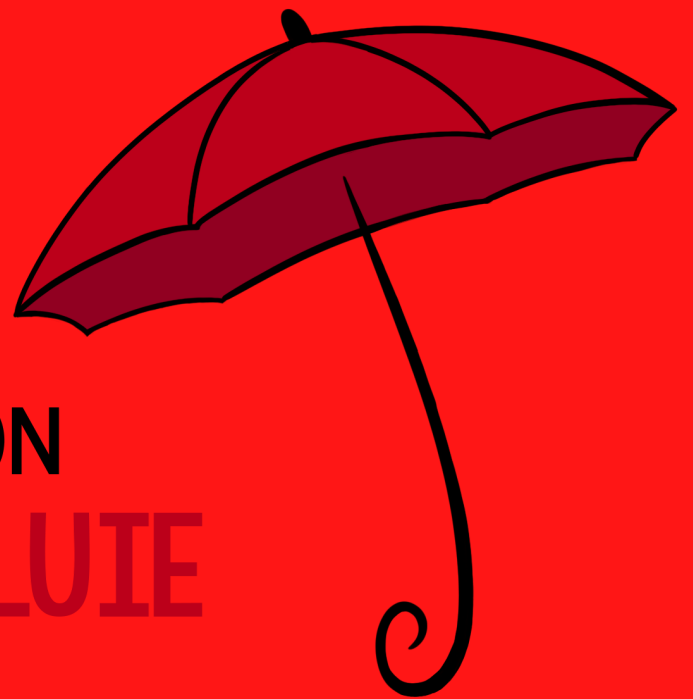


2020



FÉDÉRATION
PARAPLUIE
ROUGE

RAPPORT
ACTIVITÉ
FÉDÉRATION
PARAPLUIE
ROUGE



FÉDÉRATION
PARAPLUIE
ROUGE

SOMMAIRE

- introduction
- présentation des associations
- activités
- plaidoyer

L'année 2020 a été une année très difficile pour l'ensemble des Travailleur.euse.s du Sexe dont les conditions de vie et de travail ont été terriblement impactées par la crise sanitaire.

Les associations de santé communautaires ont dû fortement se mobiliser tout au long de l'année pour mener de front :

- Des activités de support aux personnes TDS pour assurer leurs besoins de bases : se loger et se nourrir.
- ainsi que des activités de plaidoyer pour témoigner et rendre compte des situations rencontrées par les personnes.

Lors de cette crise, la place prise par la fédération pour mener le plaidoyer national et fédérer les associations autour des enjeux communs a été essentielle.

Elle a permis de faire entendre la voix de celles et ceux, complètement oubliés des pouvoirs publics, qui exercent le travail du sexe et de travailler avec les personnes concernées et leurs alliés pour lutter contre toutes les formes de violence à l'encontre des TDS.



La Fédération Parapluie Rouge a été créée à la suite du collectif droit et prostitution (2002).

Notre objectif est de fédérer l'ensemble des forces qui luttent pour la santé et les droits des travailleur.se.s du sexe.

En 2020, la FPR est composée de la plupart des associations de santé communautaire et de travailleur.se.s du sexe en France

- Acceptess T (Paris),
- Autres Regards (Marseille),
- le Bus des femmes (Paris),
- Cabiria (Lyon),
- Chaffle autodéfense (Paris & Nantes),
- le Collectif des femmes de Strasbourg St-Denis (Paris),
- Grisélidis (Toulouse)
- Paloma (Nantes),
- PASTT (Paris),
- PDA (Besançon),
- les Roses d'Acier (Paris),
- le STRASS- Syndicat du travail sexuel (France).



La FPR demande l'abrogation de la loi de pénalisation des clients et promeut la décriminalisation du Travail du Sexe





L'association, de son nom complet Actions Concrètes Conciliants : Education, Prévention, Travail, Équité, Santé et Sport pour les Transgenres, est créée le 26 juin 2010

Nous nous donnons pour objectif de lutter contre toute forme d'exclusion, de discrimination de toute nature (abus, violences, maltraitances), liée à l'identité et à l'expression du genre, à l'encontre des personnes transgenres et/ou se revendiquant comme telle ; de diffuser et débattre autour des informations ayant un rapport direct, indirect, induit ou sans rapport avec les questions liées à la transidentité, et créer un lieu d'accueil, de convivialité et de services afin de constituer un pont culturel qui favorise la reconnaissance, la visibilité et la détermination des personnes transgenres au sein de la société et plus largement pour les droits humains et libertés fondamentales de toutes et tous.



AUTRES REGARDS

Association de santé communautaire
avec et pour les travailleurs
et travailleuses du sexe

À travers une approche de santé communautaire, le projet de l'association Autres Regards a pour finalités :

La création et maintien du lien avec les personnes les plus vulnérables, les plus démunies en luttant contre l'exclusion et/ou l'isolement des personnes.

La réduction des risques sanitaires liés à la sexualité multipartenaire des personnes exerçant le travail du sexe par la distribution de matériel et la diffusion de messages de prévention et la promotion de la santé sexuelle.

L'accès aux droits, l'accès aux soins et l'accès à la citoyenneté.



TRAVAILLER AVEC ET POUR LES PERSONNES PROSTITUÉES

Né en 1990 et soutenu par l'Organisation Mondiale pour la Santé et de nombreux acteurs médico-sociaux, le Bus des Femmes est un projet Parisien qui propose une action communautaire de santé publique en direction des personnes prostituées.

Le projet est dit communautaire dans la mesure où les personnes concernées sont elles-mêmes parties prenantes du projet.



Depuis 1993, Cabiria développe une action de santé communautaire sur les territoires de la prostitution lyonnaise

Cette association est construite à parité entre les personnes prostituées, les personnes de santé, les chercheur-e-s, à la fois dans le Conseil d'administration et dans l'équipe de terrain. Nous appliquons une méthodologie de santé communautaire ; en quelques mots, il s'agit de s'allier avec la communauté concernée pour mieux définir ses besoins de santé et mieux adapter les réponses de l'association.



Dans une perspective inclusive et afin de faire face à la multiplicité des stigmatisations, nous avons créé le programme S.W.A.G. Notre objectif: rendre le droit à l'autodéfense et à disposer de son corps et de sa vie accessibles à toutes sans distinction.

Chaffle propose des formations de prévention et des ateliers d'autodéfense féministe afin de réduire les agressions sexistes et sexuelles:

- dans les espaces festifs (bars, SMAC, festivals, clubs),
- les espaces professionnels (entreprises, assos, collectivités, etc.),
- les espaces publics et les espaces privés.



Collectif FSSD

@CollectiFSSD



Collectif composé des prostituées du quartier Strasbourg-Saint-Denis créé en septembre 2013 : revendiquer nos droits au travail.



Action de santé communautaire

Grisélidis : Une association de santé, communautaire, paritaire, et féministe

Fondée en 2000 à partir d'une alliance entre des militantes féministes et des travailleuses du sexe, l'association accueille les travailleur-se-s du sexe et les personnes qui se prostituent afin de favoriser leur accès à la santé et aux droits.

Elle s'adresse aux personnes qui proposent des services sexuels tarifés dans la rue à Toulouse et sur Internet au niveau national. Les principales missions de l'association sont la lutte contre le VIH, les Hépatites et les autres IST ; les inégalités de santé ; l'accès au droits ; la lutte contre les violences et la stigmatisation.



Crée en 2017, avec le soutien de Médecins du Monde à Nantes.

L'association Paloma a pour objet de promouvoir la santé des personnes proposant des services sexuels tarifés en se référant aux principes de la réduction des risques.

Elle promeut la démarche communautaire reconnaissant ainsi les compétences et capacités des personnes directement concernées.

Par son action, Paloma identifie et révèle les obstacles d'accès aux droits et les mesures protectrices qui pourraient y mettre fin.



Prévention Action Santé Travail pour les Transgenres

Le PASTT est une association de loi 1901, fondée en 1992 par le Docteur Camille CABRAL,

en réponse aux besoins spécifiques et aux difficultés particulièrement importantes que rencontre la communauté transsexuelle et transgenre.

Depuis 22 ans, la structure oeuvre pour la reconnaissance et l'insertion socio-culturelle et professionnelles des personnes transgenres.



Asso Pda

Contre l'exclusion et la stigmatisation des
travailleuse.s du sexe

Besançon



association
Les ROSES D'ACIER

Apporter une aide aux travailleuses du sexe chinoises pour améliorer leurs conditions de travail, lutter pour leurs droits et libertés et contre les discriminations à leur encontre, développer la solidarité entre travailleuses du sexe chinoises.



Le STRASS ou Syndicat du TRAVAIL Sexuel existe depuis 2009 en France.

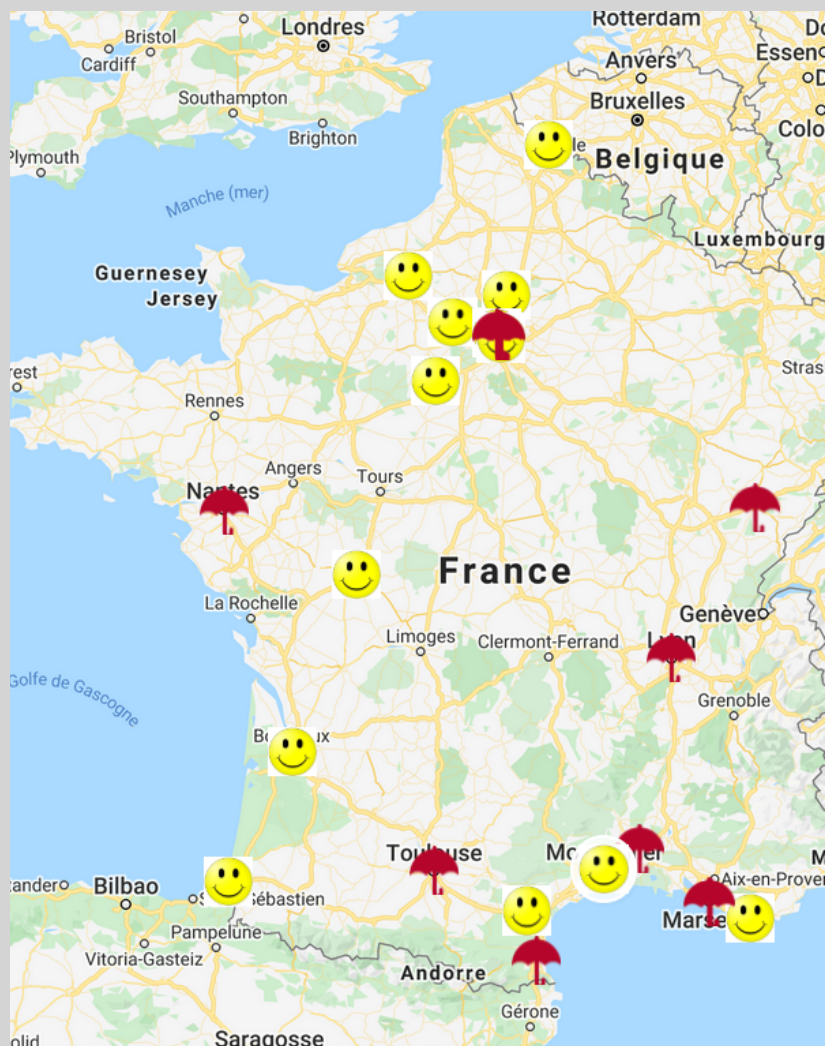
Il a été créé par des travailleurSEs du sexe lors des Assises européennes de la prostitution qui se tenaient alors à Paris ; y étaient rassembléEs des travailleurSEs du sexe, rejointEs par des juristes, des travailleurs sociaux, des sociologues, etc.

Parce que nous, les travailleurSEs du sexe, considérons que le respect des droits fondamentaux d'une personne est le meilleur moyen de favoriser son émancipation,

nous nous battons avec le STRASS pour que touTEs les travailleurSEs du sexe aient les mêmes droits que toute personne et toutE travailleurSE.

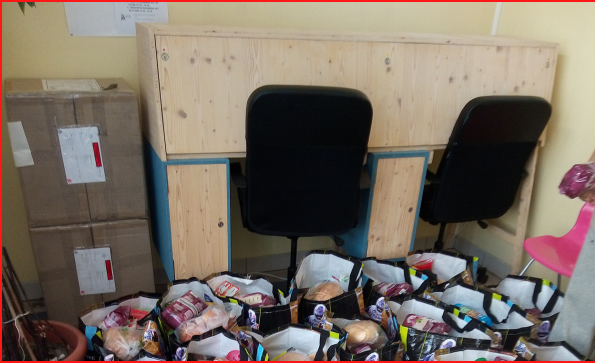
Alors, seulement, nous serons en mesure de nous défendre contre toute atteinte à nos droits

CARTE



L'ensemble des associations membres de la FPR sont répertoriées sur cette carte et identifiées avec un parapluie rouge. Les smileys représentent des associations alliées.

ACTIVITES



colis alimentaires Paloma



Maraude CABIRIA



post sur facebook Grisélidis

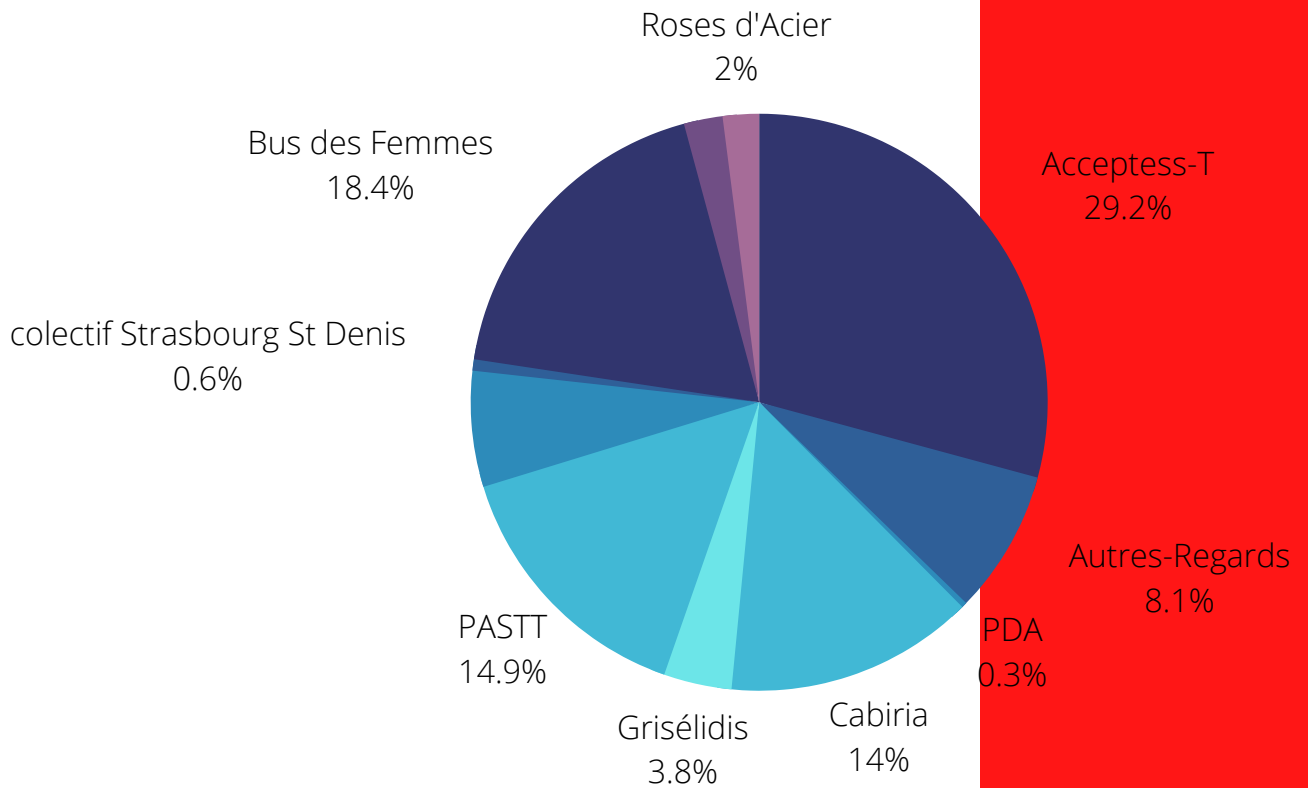


TROD sur un festival Acceptes T



Files actives des associations

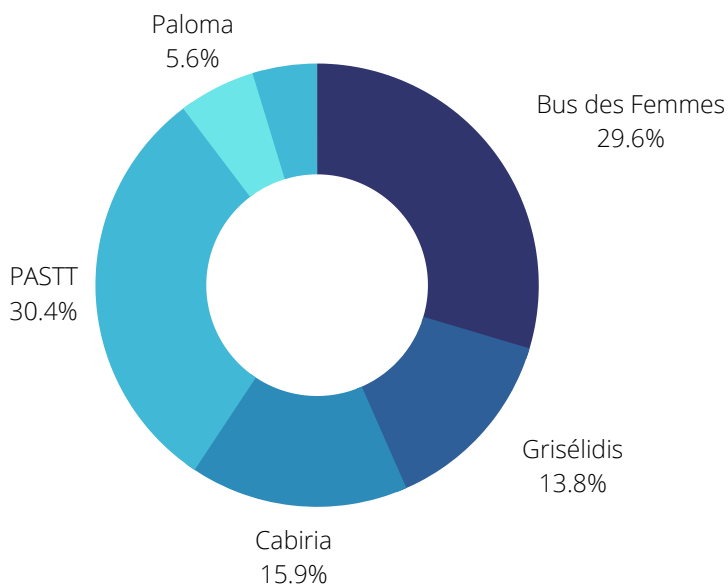
Ici, nous avons additionné la file active de chaque association qui est membre de la fédération. ce chiffre nous permet d'identifier le nombre de personnes différentes accompagnées par les associations sur une année.



8455 personnes accompagnées

Nombre de contacts

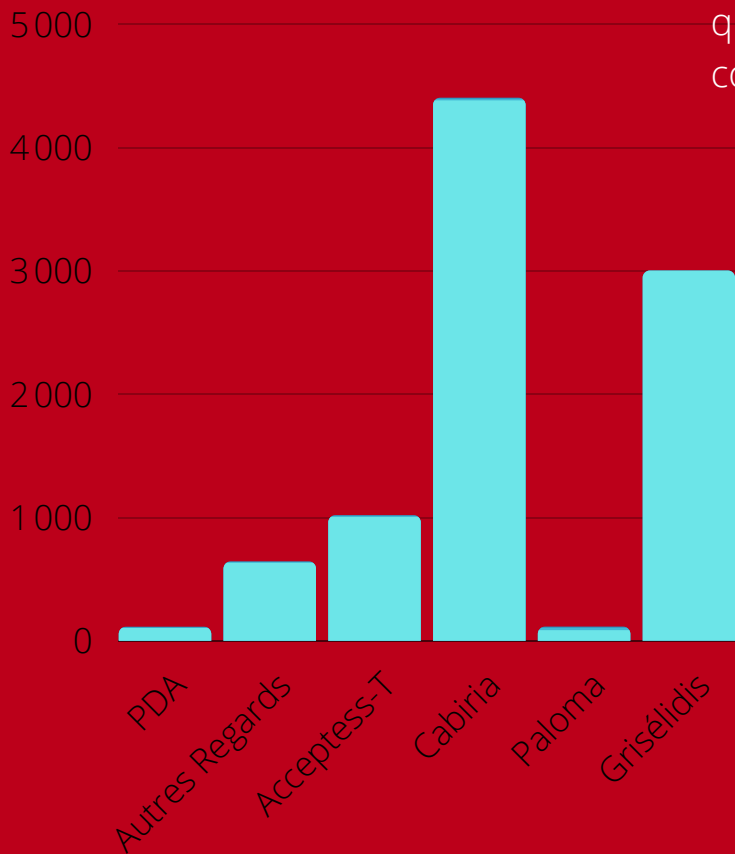
Les contacts représentent le nombre d'interactions réalisées avec l'ensemble des personnes accompagnées. La même personne peut avoir eu plusieurs contacts.



33 782 contacts réalisés

9 108 personnes contactées sur internet

le Travail du sexe est en constante évolution et regroupe une diversité de personnes et de lieux d'exercice. Le travail sur internet est un des moyens d'exercer le TDS. Les associations développent donc de l'aller virtuel pour créer du lien, se faire connaître et répondre aux besoins des TDS exerçant en indoor.



Ce travail est spécifique et ne peut être réalisé que par des personnes issues de la communauté des TDS.

Il demande beaucoup de temps, de régularité et de présence sur les sites, toutes les personnes contactées ne répondent pas, les interactions sont différentes de celles créées dans la rue.

AIDES SPECIFIQUES EN 2020

- Toutes les associations se sont organisées pour aider financièrement les personnes les plus précaires avec des dons et des tickets services données par la DIHAL, la DGS et que les associations sont achetés.
- Certaines associations ont constitué des cagnottes en ligne et ont redistribué l'argent aux TDS.
- Plusieurs centaines de colis ont été distribués toutes les semaines par les associations aux TDS qui n'avaient plus les moyens de se nourrir.



actions santé et droits

TASPI/ PREP

Chaque association de santé communautaire qui est membre de la FPR a son histoire et son contexte de création. Toutes ne réalisent pas les mêmes activités. Mais toutes sont engagées pour améliorer la santé et les droits des TDS. L'engagement dans la lutte contre le VIH a été le point de départ historique de la création des premières associations de santé communautaire. Les valeurs de participation, Réduction des Risques, non jugement sont communes à toutes les associations.

Cabiria a réalisé 353 accompagnements physiques lors de rendez-vous pour faciliter l'accès effectif aux soins et aux droits

Grisélidis envoi du matériel de Réduction des Risques aux TDS exerçant en indoor

Acceptess-T a réalisé plus de 700 TROD VIH et plus de 350 TROD VHC

Le STRASS a réalisé 217 entretiens pour des accompagnements juridiques

PLAIDOYER

Cette année a été un peu particulière pour deux raisons. D'abord, le recrutement d'une nouvelle coordinatrice, suite au départ du coordinateur en juillet 2019, a pris du temps, et le poste n'a été pourvu que le 9 mars 2020.

Les trois premiers mois ont donc été marqué par une activité réduite, car elle reposait essentiellement sur les salariéEs des associations membres qui étaient pris dans le quotidien de leur propre association. D'autre part, la prise de poste est intervenue une semaine avant le début du confinement et n'a pas laissé le temps à la nouvelle coordinatrice de s'approprier le poste. Elle a dû le faire en parallèle d'un plaidoyer très urgent autour de la crise COVID-19, de manière quasi autonome, tant les associations étaient dans l'urgence face aux besoins des travailleuses et travailleurs du sexe. Eva a donc dû assurer ces premiers pas de coordinatrice dans ce contexte très particulier et très difficile, qu'elle a su gérer avec beaucoup d'efficacité, malgré des liens qui n'étaient pas aisés avec certaines associations de la Fédération. Enfin, la crise sanitaire et sociale liée au SarSCov2 a concentré toute notre action de plaidoyer pendant une grande partie de l'année, faisant passer au second plan d'autres luttes, lutte contre les attaques du TdS sur Internet et dans la pornographie. La pénalisation des clients a cependant constitué le second plaidoyer important de l'année, avec la sortie du rapport inter-inspections (IGAS, IGJ, IGA) sur la mise en place de la loi et la sortie concomitante de notre contre rapport, prenant en compte les conséquences concrètes de la loi du 13 avril 2016 sur les conditions de vie et d'exercice des TdS.

Crise sanitaire et urgence sociale pour les TdS

Alors que les travailleuses et travailleurs du sexe étaient déjà fortement touché.e.s par la loi du 13 avril 2016 pénalisant les clients, la pandémie SarSCov2, et les mesures de confinement visant à lutter contre la COVID, ont marqué une accélération dans la précarisation des TdS, en les privant du jour au lendemain de la totalité de leurs revenus.

Malgré des mesures gouvernementales pour réduire les conséquences financières pour les plus précaires, et un discours officiel prétendant aider les « prostituées », les TdS ont été exclues de ces aides financières, sous prétexte que ce n'était pas la priorité du Cabinet Schiappa¹, que « c'était trop compliqué »² ou qu'il existait déjà une aide, à savoir le Parcours de sortie de la prostitution.

Nous avons alors mis en place une stratégie de plaidoyer importante, dès le début du premier confinement, et qui s'est maintenue durant toute l'année 2020 afin d'obtenir des aides financières et des mesures de protection pour les TdS. Cette demande concernait, notamment une réaffectation des fonds du programme 137 finançant le « parcours de sortie », en sous consommation chronique depuis la mise en place du parcours, sur un fonds d'urgence.

Cette aide aurait permis aux TdS de faire face à cette crise sans précédent, qui les obligeait à devoir aller travailler, au risque d'une contamination à la COVID, ou de s'endetter et basculer dans la pauvreté.

Nous avons alors écrit une lettre ouverte à **Emmanuel Macron**³, **président de la République**, le 6 avril 2020, alertant sur la situation que vivaient les TdS et demandant la création d'un Fonds d'urgence. Cette lettre ouverte a été suivie de plusieurs communiqués de presse (« Confinement : les travailleurSEs du sexe, encore une fois les grandEs sacrifiéEs »⁴ ; « Revendications des travailleurSEs du sexe en période de crise COVID19 »⁵; « Face au COVID19 les travailleurSEs du sexe organisent la solidarité et ont besoin de votre soutien »⁶) et de demandes de rendez-vous avec plusieurs ministères afin de tenter de débloquer les fins de non-recevoir gouvernementales. Nous avons donc signé des demandes de rencontres avec **Marlène Schiappa**, **Secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations**, à plusieurs reprises et qui a tenu des propos particulièrement méprisants à l'égard des TdS. **Elizabeth Moreno**, qui l'a remplacée, n'a accepté de rencontrer les associations et la Fédération que le 17/12/2020 soit bien longtemps après le début de la crise sanitaire. Parmi les ministères sollicités dans le cadre de la crise sanitaire, d'autres ont été plus prompts à des rencontres, notamment le cabinet **de Julien Denormandie**, alors **Ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ville et du Logement**, qui a permis le déblocage d'une première aide sous forme de Chèques services fin juin 2020. Bien que nettement insuffisante par rapport aux besoins des personnes, cette aide a été quasiment la seule de cette année 2020. Ces liens avec le ministère du logement se sont poursuivis avec **Emmanuelle Wargon**, qui en juillet 2020 a été nommée **ministre du Logement** rattaché au Ministère de la Transition écologique et solidaire. Enfin, nous avons eu des contacts réguliers avec le Cabinet d'Olivier Véran, **Ministre des Solidarités et de la Santé**.

Voici les principaux RDV de plaidoyer face à cette crise sanitaire :

- 1^{er} avril courrier de 17 parlementaires alertant le secrétariat à l'égalité femmes-hommes des impacts de la crise sanitaire sur les travailleurSEs du sexe
- 6 avril lettre ouverte au président de la république pour un fonds d'urgence
- 10 avril visioconférence avec le député LREM Ludovic Mendès concernant l'impact de la crise sanitaire
- 13 avril courrier de 26 députés LREM au secrétariat à l'égalité femmes-hommes
- 18 avril les amendements au projet de loi de finances rectificatif afin de soutenir les travailleurSEs du sexe pendant la crise sont rejetés
- 22 avril courrier de 51 parlementaires à la secrétaire d'état à l'égalité
- 27 avril visioconférence avec plusieurs députés LREM organisée par Ludovic Mendès
- 5 mai courrier des députés Obono et Autain LFI à la secrétaire d'état égalité appuyant la demande d'un fonds d'urgence
- 2 juin RDV téléphonique interasso avec Christelle Dubos du Ministère des solidarités
- 3 juin appel téléphonique au cabinet de la députée Obono
- 4 novembre RDV avec députés Gérard, Vanceunebrock et Mendès

- 13 novembre courrier de 7 députés LREM au gouvernement, suite aux informations données par la FPR
- 17 novembre Courrier à Elisabeth MORENO pour demande de RDV.
- 19 novembre rencontre avec les jeunes radicaux de gauche
- 20 novembre RDV avec Anne-Sophie Pelletier députée européenne de la LFI, au sujet des mesures à mettre en place en France pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire pour les TdS, ainsi que sur la question des ruptures de traitements, notamment VIH, pour les personnes confinées en France alors qu'elles sont suivies dans un autre pays européen.
- 20 novembre Entretien avec Marie Rombaldi, Conseillère Logement d'Abord et Hébergement au cabinet de la ministre déléguée auprès de la ministre de la transition écologique, chargée du logement
- 27 novembre RDV avec Jean Fabre-Mons du ministère de la Santé
- 17 décembre RDV avec le cabinet de Moreno à l'égalité
- 23 décembre appel téléphonique avec Frédéric Potier de la DILCRAH
- 29 décembre RDV avec Gwenaël Frontin du ministère du travail
- 30 décembre Courrier demande de RDV Olivier Véran, Ministre des solidarités et de la Santé.

Cela a permis d'obtenir difficilement des aides sous forme de Chèques Services en juin 2020, mais qui étaient loin d'être suffisants par rapport aux besoins des TdS.

Le mouvement des TdS a dû s'auto-organiser pour trouver des ressources financières permettant d'aider les plus précaires d'entre elles.

Ainsi des nombreuses cagnottes ont été créées sur Internet, par des TdS, le STRASS et par les associations de santé communautaire et répondu à de nombreuses sollicitations de journalistes, notamment durant le premier confinement :

- La provence (14/04) <https://www.laprovence.com/article/edition-marseille/5961012/mourir-de-faim-ou-du-covid-19.html>
- Têtu (26/03) <https://tetu.com/2020/03/26/on-va-avoir-des-mortes-et-tout-le-monde-sen-moque-la-crise-du-coronavirus-fragilise-davantage-les-travailleur%C2%B7se%C2%B7s-du-sexe/>
- Agence France Presse (24/03)
- 20 Minutes (26/03) <https://www.20minutes.fr/societe/2748511-20200326-coronavirus-confinement-activite-camgirls-explose-conditions>
- Libération (30/03) https://www.liberation.fr/france/2020/03/30/retourner-bosser-ou-crever-de-faim-les-travailleuses-du-sexe-a-l-epreuve-du-confinement_1783465/
- Libération (3/11) https://www.liberation.fr/france/2020/11/03/reconfinement-les-travailleuses-du-sexe-a-bout-de-souffle_1804271/
- Remaids (novembre) <https://fr.calameo.com/aides/read/006225500d58279c7e0d5?page=1>

Loi du 13 avril 2016 visant la lutte contre le travail du sexe

Durant les premiers mois de l'année, la Fédération Parapluie Rouge et les associations membres, ont travaillé à l'élaboration d'un rapport sur les conséquences de la loi du 13 avril 2016⁷, dite « de pénalisation des clients ». En effet, bien qu'en 2019, le Premier Ministre avait demandé à une mission inter-inspections (IGAS/IGJ/IGA) de réaliser un rapport⁸, celui-ci visait à évaluer non pas la loi en elle-même, mais sa mise en place.

Ce rapport, remis en décembre 2019 au Premier Ministre, n'a été rendu publique qu'en juillet 2020, suite à une démarche d'une journaliste pour l'obtenir.

Devant le silence autour de ce rapport, la Fédération Parapluie Rouge, en partenariat avec les associations de lutte contre le VIH et de santé, ont décidé de produire leur propre rapport⁹, reprenant la trame de la commission inter-inspections, afin d'y inclure la prise en compte les conséquences concrètes sur la vie des travailleurs et travailleuses du sexe.

Nous avons, à l'occasion de la publication de notre contre-rapport, organisé une conférence de presse¹⁰, le 7 juillet, et communiqué autour de cet événement¹¹.

Les député.e.s et sénateur.trice.s ont été destinataires du Rapport et nous avons également sollicité des RDV avec le Premier Ministre, les ministères des solidarités et de la santé, du logement, de l'intérieur, de la justice, du travail et de l'égalité des chances, afin d'échanger avec eux sur les conséquences de la loi du 13 avril 2016, qui n'ont donné lieu à aucun RDV spécifique.

Nous avons également eu des relais médiatiques du rapport :

Transversal Mag (1/10) <https://transversalmag.fr/articles-vih-sida/1316-Prostitution-un-cadre-legal-a-reformer>

Loi Avia et censure de la pornographie sur Internet

Essentiellement portée par le STRASS, et notamment Eva, une autre mobilisation a été importante cette année, portant sur les propositions de loi tentant de censurer le travail du sexe et la pornographie sur Internet.

Jusqu'à présent quasi absente des combats portés par la Fédération, cette thématique a été introduite dans les combats de la Fédération par la coordinatrice et dans un contexte de crise sanitaire où Internet devenait un moyen pour de nombreuses TdS travaillant habituellement dans la rue ou en tant qu'Escort, de tenter de trouver d'autres sources de revenus.

La proposition de Loi de la députée Laeticia AVIA visant à censurer les propos haineux et les contenus illicites en ligne a vu des amendements introduit sur la question du proxénétisme et de la pornographie. Les actions de plaidoyer ont abouti à la suppression de l'amendement sur le proxénétisme. Cela constitue une petite victoire, qui n'est malheureusement pas suffisante. D'autres propositions de loi (loi contre les violences comportaient également des amendements ou articles visant à entraver le travail des TdS sur Internet.

Plusieurs RDV de plaidoyer ont eu lieu, des entretiens médiatiques et des communiqués ont été signés :

- 2 mars RDV avec Carole Vachet conseillère du secrétaire d'état au numérique concernant la censure de la pornographie en ligne
- 6 mars RDV avec la députée LREM Alexandra Louis
- 4 juin réunion avec députées Avia, Couillard et Fajgeles, rapporteuses des PPL anti-porno
- BFMTV (10/06) https://www.bfmtv.com/tech/vie-numerique/le-senat-vote-le-blocage-des-sites-porno-aux-mineurs_AN-202006100084.html
- Têtu (19/06) <https://tetu.com/2020/06/19/ce-qui-se-cache-derriere-le-blocage-du-porno-gratuit-pour-protéger-les-mineurs/>

Nous avons rencontré à deux reprises le FLAG !, association luttant contre les discriminations envers les LGBT au sein de la police et de la gendarmerie, afin d'échanger avec eux/elles autour de l'accueil dans les commissariats des TdS victimes de violences. Certains commissariats ayant des référents LGBTI, ces référents pourraient également après avoir été formés être en capacité d'accueillir les TdS victimes de violences afin d'assurer leur accès à la justice et garantir qu'elles puissent déposer plaintes.

Plaidoyers locaux

D'autres actions de plaidoyer ont été soutenues par la Fédération Parapluie Rouge.

A Marseille, lors de rencontres conjointes avec le STRASS avec Théo Challande, adjoint au maire de Marseille chargé de lutte contre les discriminations, ainsi qu'avec le Conseil Départemental des Bouches du Rhône.

A Lyon, en lien avec Cabiria et le STRASS, des échanges ont eu lieu en vue de la construction d'une stratégie de plaidoyer auprès de la nouvelle équipe municipale, en vue d'abroger les arrêtés municipaux en cours contre les travailleuses du sexe de rue.

Un courrier de demande de RDV auprès de Grégory Doucet, Maire de Lyon, a été cosigné par la Fédération.

Autres Tribune / Communiqués de presse / participation à des évènements publics :

Nous avons cosigné un communiqué inter associatif¹² dénonçant les propos choquant du député Bruno Millienne à l'égard d'une ancienne Escort-girl, ayant accusé de viol le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin. Il remettait en cause sa parole au prétexte de son passé de TdS.

Nous avons également cosigné le communiqué de presse de l'association TRANSAT¹³ (Marseille) qui dénonçait en février 2020 des refus de remboursement de soins par la CPAM 13 pour une personne trans.

Nous avons également organisé, avec le STRASS, une téléconférence féministe « Travail sexuel au croisement des oppressions »¹⁴ du 17 au 20 décembre 2020.

La coordinatrice de la Fédération, Eva Vocz, est intervenue lors du DIGITAL SEXWORK FESTIVAL¹⁵ organisé par ICRSE du 7 au 11 décembre, dans le cadre d'un temps intitulé « Luttés des travailleuses du sexe : enjeux en francophonie », afin d'exposer le contexte législatif en France et les enjeux qui découlent de ce contexte.

